

RISQUE
ROUTIER



Accompagnement inclus dans le cadre de votre cotisation

Pour progresser en prévention de manière efficace et simple

L'OPPBTB et STCS

vous proposent

LE CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT

« Risque routier »

Au terme de ce contrat, vous saurez mettre en place un plan d'action afin de prévenir le risque routier.

Prochaines sessions

SAUMUR le 22 février 2018

14h00 - 17h00

STCS, 140 rue de la Bibardière, ZA la
Ronde, 49650 ALLONNES

CHOLET le 28 juin 2018

9h00 - 12h00

STCS, 34 Bd de la Victoire, 49300 CHOLET

Pour s'informer ou s'inscrire, retourner ce
coupon par email : julien.trackoen@oppbtp.fr
Contact : Julien TRACKOEN - 06 17 36 32 16

Entreprise :

Prénom/Nom :

n° SIRET :

N° TEL :

e-mail :

CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT

« Risque routier »

Objectifs : ⇨ Savoir mettre en place un plan d'action afin de prévenir le risque routier.

Prérequis :

- Avoir un Document Unique et un Plan d'Actions à jour dans l'entreprise,
- Signature du contrat d'accompagnement OPPBTP.

Etape 1 : (½ journée collective – Cf. dates page 1)

- Définir le risque routier,
- Partager les multiples expériences des entreprises,
- Présenter l'outil d'aide au diagnostic.

Etape 2 : (½ journée individuelle en entreprise – Date définie lors de l'étape 1)

Avec le conseiller OPPBTP pour :

- Faire un état des lieux prévention,
- Aider l'entreprise à établir son plan d'actions pour la 2^{ème} demi-journée collective :
 - Recenser les actions de prévention déjà mises en place,
 - Identifier les actions de prévention à envisager.

Etape 3 : (½ journée collective – Date définie lors de l'étape 1)

Prérequis : venir avec son plan d'actions intégrant le risque routier :

- Echanger entre entreprises sur les actions à réaliser,
- Présenter les outils mis à la disposition des entreprises,

Notre raison d'être : vous aider et vous rendre autonome en prévention.

CHOLET – 28 juin 2018

9h00 - 12h00

Lieu : STCS
34 Bd de la Victoire
49300 CHOLET



SAUMUR – 22 février 2018

14h00 - 17h00

Lieu : STCS
140 rue de la Bibardière
ZA la Ronde
49650 ALLONNES

